

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 09/06/2023

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURONTERRAL

Date de convocation : 02/06/2023

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 27

Quorum atteint

Présents (19) :

- William ARS
- Olivier DELMAS
- Marie-Line GIBERT
- Eddy GOMMERET
- Patricia BELKADI
- Norbert ISERN
- Karine TURLAIS
- Yoann AGATI
- Roseline TERME
- Marc OLIVIER
- Anne GACHON
- Gautier VIDAL
- Patrick MOREAU
- Anne-Marie DELOBEL
- Jean-Pierre CAMBON
- Pascal PANTHENE
- Marion LIGIER

- Jean-Luc DELAGNES
- Serge PRIVAT

Absents représentés (8) :

- Geneviève SOLACROUP : pouvoir à Karine TURLAIS
- Emilie BRIGNARD : pouvoir à Roseline TERME
- Céline DUCOUDRAY : pouvoir à Gautier VIDAL
- Flavien MERCADIER : pouvoir à Marie-Line GIBERT
- Paul MARTINEZ : pouvoir à Olivier DELMAS
- Sylvie VALETTE : pouvoir à William ARS
- Pascale GRIPON : pouvoir à Eddy GOMMERET
- Julien SAVARD : pouvoir à Jean-Luc DELAGNES

Absents (2) :

- Anne MACIAS
- Ariane CHAZERAND-AZOULAY

Secrétaire : Marie-Line GIBERT

DELIBERATION D2023-38 – APPEL A CANDIDATURES SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGETIQUE (SDIE) – ADEME

L'agence de la Transition Ecologique (ADEME), en partenariat avec la Banque des Territoires et la Région Occitanie, lance un appel à candidatures visant à identifier des collectivités de la région Occitanie pour mettre en œuvre un schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) de leur patrimoine bâti.

L'objectif est de mieux connaître son patrimoine pour optimiser les surfaces, être en adéquation avec les besoins et l'évolution de la population, élaborer une stratégie immobilière sur son patrimoine visant la sobriété énergétique tant sur les bâtiments que dans les déplacements liés à leur activité.

La Commune de Courronterral est propriétaire d'un large patrimoine bâti qu'il est nécessaire d'entretenir.

Afin de programmer des travaux de rénovation du patrimoine en lien avec des économies d'énergie, la Commune a la possibilité de candidater au programme de l'ADEME sur la mise en place d'un SDIE.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer pour :

- déposer sa candidature à l'appel lancé par l'ADEME en partenariat avec la Banque des Territoires pour la mise en place d'un SDIE,
- autoriser Monsieur le Maire à signer le dossier de candidature ainsi que toutes pièces nécessaires,
- préciser qu'un groupe de travail composé d'élus et de techniciens est constitué pour suivre ce projet,
- prévoir au budget, un montant en section de fonctionnement pour l'entretien du patrimoine et à long terme en section d'investissement pour la rénovation énergétique.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 20/06/2023



ID : 034-213400880-20230609-D2023_38-DE

LE CONSEIL :

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,


William ARS



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.